

Comité de suivi pour la maximisation des retombées économiques régionales du projet d'aluminerie Alcan à Alma

Sommaire exécutif – Rapport final du Comité



Conseil régional de concertation
et de développement
Saguenay-Lac-Saint-Jean

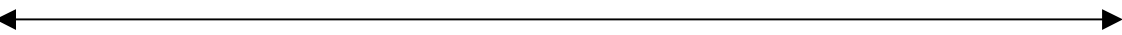
Historique et mise en contexte

- Avant l'annonce officielle de la construction en février 1998, la région se mobilise; d'abord à l'échelle locale (Ville d'Alma et un comité d'entrepreneurs locaux), ensuite à l'échelle régionale.
- En effet, suite aux audiences publiques tenue par le BAPE, il apparaît qu'une coordination régionale est nécessaire pour mettre en place une démarche de maximisation des retombées économiques régionales avec le promoteur du projet, Alcan.
- Le Comité de maximisation est donc mis en place en 1997, lorsque le CRCD accepte de coordonner la démarche de concertation et d'assurer l'interaction entre les différents partenaires d'une part, et entre le milieu régional et Alcan, d'autre part.
- Les activités du comité ont porté uniquement sur les étapes de la construction de l'aluminerie; elles n'ont donc touché à aucun aspect de l'opération. Outre la mise en place de l'usine, des travaux de construction périphériques importants ont aussi été réalisés. Ils sont énumérés à la page 4 du rapport final.
- Alcan a participé aux rencontres mensuelles du Comité de maximisation en fournissant toute l'information pertinente relative au processus d'approvisionnement et à la réalisation des travaux. Les membres du Comité de maximisation ont donc pu obtenir des réponses à leurs interrogations sur différents sujets en lien avec les objectifs établis.

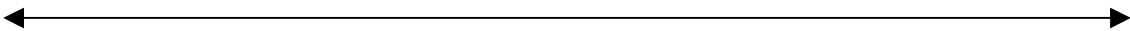
Quelques faits saillants sur les objectifs du Comité de maximisation et les mesures mises de l'avant pour les atteindre

- Essentiellement, le Comité de maximisation avait pour objectif de mettre de l'avant des mesures et procédures pour permettre de maximiser et de suivre les retombées économiques pour la région dans le cadre du Projet Usine Alma.
- Beaucoup d'efforts ont été investis sur la diffusion d'un maximum d'informations auprès des entreprises de la région. Par exemple, 3 mois à l'avance, Alcan rendait disponible la nature des biens et services requis dans les trois points d'information. De plus, les informations relatives au projet et aux appels d'offres étaient transmises. Les commissariats industriels véhiculaient ces informations à des entreprises inscrites à leur répertoire et diffusaient le nom des adjudicataires de la région et ceux de l'extérieur pour faire en sorte d'augmenter les possibilités de sous-traitance pour nos PME. Des rencontres d'information ont eu lieu auprès de fabricants, etc.

Sommaire exécutif – Rapport final du Comité (suite)



- Le potentiel de retombées visé par le comité était de l'ordre de 46 % au plan régional (708 à 787 millions de \$), dont 14 % dans la MRC Lac-Saint-Jean-Est (214 à 237 millions de \$). Ces estimés avaient été fixés selon les évaluations de la Firme Leblond, Tremblay, Bouchard dans le cadre de l'étude d'impact du projet, réalisée en 1996. Ces estimés portaient sur la dépense totale du projet et ne tenaient pas compte des effets induits et des dépenses indirectes du projet.
- La compétitivité des entreprises régionales a toujours été considérée comme un facteur essentiel pour atteindre le plein potentiel des retombées économiques.



Le bilan final des retombées économiques régionales

- Les retombées économiques du projet de construction de l'aluminerie Alcan à Alma excèdent de plusieurs centaines de millions de dollars le potentiel des retombées estimé en 1996, dont le Comité de maximisation avait fait son cheval de bataille.
- Le potentiel de retombées économiques régionales avait été estimé en tenant compte de certaines données de départ. La firme qui avait réalisé l'étude mettait en garde le lecteur sur le fait que les évaluations étaient susceptibles d'évoluer avec l'élaboration des plans et devis et avec l'avancement des étapes de la construction de l'usine. Dans les faits, les hypothèses de l'étude ont effectivement grandement évolué avec la finalisation des études d'ingénierie et de la réalisation du projet. :
 - Le Projet Usine Alma devait être de l'ordre de 1,5 à 1,7 milliard de dollars ; **finalement, le projet a été de l'ordre de 2,9 milliards de dollars canadien.**
 - On estimait à 46 % les retombées pour la région, soit de 708 à 787 millions de dollars, dont 14 % exclusivement dans la MRC Lac-Saint-Jean-Est, soit de 214 à 237 millions de dollars.
 - Pour évaluer la capacité des bassins de main-d'œuvre régionaux à satisfaire les besoins du projet, on avait estimé que la pointe de main d'œuvre serait de l'ordre de 1 500 travailleurs; finalement la pointe de main-d'œuvre a été de l'ordre de 3 500 travailleurs (4 500 personnes au total en incluant le personnel de gérance d'Alcan et des entrepreneurs).
 - On avait estimé que la région se verrait octroyer 70 % des contrats; les entreprises régionales ont finalement obtenu 63 % de tous les lots de construction.
- **En tenant compte d'une marge d'erreur de plus ou moins 2 %, les retombées économiques finales pour la région sont de l'ordre d'environ 1,16 milliard de dollars canadiens, soit 40 % de la dépense totale du projet, dont environ 460 millions de dollars exclusivement pour la MRC Lac-Saint-Jean-Est, soit 16 % de la dépense totale du projet.**

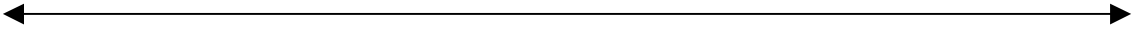
Quelques éléments du bilan des activités d'ingénierie et de l'utilisation de la main-d'œuvre sur le chantier

- Les firmes d'ingénierie et d'architecture participantes de la région ont réalisé 31 % de l'ensemble des heures totales du projet (la cible Alcan était de 25 %). Le projet Alma a généré 7,5 fois plus de retombées auprès des firmes régionales que le Projet Usine Laterrière, en nombre d'heures.
- Pour l'ensemble de la durée des travaux, 65 % des organisations qui ont eu accès au site des travaux avaient une place d'affaires dans la région.
- Au plus fort des travaux, en août et septembre 2 000, il y avait sur le site jusqu'à 3 500 travailleurs de la construction, en plus des 1 000 personnes associées à la gérance d'Alcan et des entrepreneurs. Lorsqu'on regarde les données sur le nombre d'heures de travail manuel effectuées par les travailleurs régis par les conventions collectives de travail de l'industrie de la construction, **on peut conclure que 29 % des heures totales travaillées ont été effectuées par des travailleurs de la MRC Lac-Saint-Jean et 73 % des heures totales travaillées au chantier, par des travailleurs de la grande région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.**

Quelques recommandations du Comité de maximisation et éléments du rapport final

- Le rapport final contient beaucoup d'éléments qui ont contribué aux retombées et sur lesquels le Comité de maximisation se positionne et qui ont contribué à l'atteinte des résultats de retombées régionales, par exemple sur le maillage et les alliances stratégiques, sur la préfabrication, le préassemblage et le fractionnement des lots, sur les données contenues dans le répertoire des entreprises régionales constitué par les commissariats industriels, sur la diffusion des informations auprès des entreprises, etc. Ces éléments ont contribué à l'atteinte des résultats de retombées régionales. Le rapport aborde également les mécanismes de suivi des retombées en proposant différentes alternatives souhaitables dans le cadre d'une future démarche de cette nature.
- Le rapport final traite également de la compétitivité des entreprises régionales. Sommairement, **en ce qui a trait aux contrats**, on peut affirmer que les entreprises de la région ont été compétitives puisqu'elles **se sont vu octroyer près de 60 % de tous les lots (contrats de construction et contrats de services)**. **En ce qui a trait aux achats**, les entreprises régionales ont répondu aux attentes. **Elles se sont vues octroyer près de 25 % des bons de commande**. Il faut souligner le fait que les entreprises n'avaient pas la capacité de répondre davantage aux achats, entre autres, en raison des besoins en équipement et des choix technologiques du promoteur qui excédaient les spécialités développées par les entreprises de la région.
- Les données sur l'offre régionale permettront aux intervenants régionaux de contribuer à développer certains secteurs d'activités pertinents pour la région et de prendre des mesures pour aider les entreprises à améliorer leur compétitivité.
- D'autres facteurs ont probablement influencé les retombées pour la région; quelques uns sont également abordés dans le rapport, par exemple la saturation des entreprises, les relations de travail sur le chantier, l'influence de la disponibilité de la main-d'œuvre et le déroulement de quelques autres chantiers de construction importants, ailleurs au Québec, qui ont pu avoir une incidence sur les bassins régionaux de main-d'œuvre disponible pour réaliser la construction de l'usine.

- Le chantier d'Alma a enregistré un taux d'accidents d'approximativement 13 événements par millions d'heures travaillées; ce taux est plutôt remarquable surtout si l'on considère l'affluence sur les sites de travaux avec une pointe de main-d'œuvre de 4 500 personnes.



En guise de conclusion

- Le Comité a agi comme interlocuteur privilégié auprès d'Alcan pendant près de 4 ans.
- Les procédures et les mesures mises en place par le milieu et par Alcan ont été efficaces.
- Le Comité de maximisation est satisfait des retombées économiques obtenues pour la région qui finalement sont bien au delà des estimés de départ, en terme de dollars.
- On souhaite développer un cadre d'intervention qui pourrait être proposé à d'éventuels promoteurs qui projettent des développements majeurs dans la région. Ce cadre présenterait un modèle des procédures pour permettre et faciliter la maximisation et le suivi des retombées économiques en région, tout en mettant en valeur les avantages pour un promoteur d'investir des efforts en ce sens.
- De plus, on souhaite que la démarche de maximisation et le cadre d'intervention puissent être adaptés pour proposer aux grands donneurs d'ordre de la région, dans leur processus régulier d'approvisionnements en biens ou en services, des mécanismes permettant d'assurer davantage de retombées économiques en région.
- D'autres projets surgiront; il est essentiel de mettre à contribution l'expérience favorable et significative qu'ont vécue les partenaires. Empreinte de solidarité et de confiance, cette démarche autour d'un grand projet démontre une fois de plus que la mobilisation et la concertation sont garantes d'un plus grand développement pour notre région.